

**Mairie de Lafrançaise**

(Tarn et Garonne)

**Délibération n° 10***Objet : dm n° 1 budget  
chaufferie bois**Date de convocation :**25 novembre 2022**Date d'affichage :**25 novembre 2022**Nombre de Conseillers  
en exercice :*

23

*Nombre de présents :*  
15*Nombre de votants :*  
18

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**L'an deux mille vingt deux  
Le 1<sup>er</sup> décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Mme Pauline SEILHAN a donné procuration à Mme Marie-Laurence PUJOL  
Mme Brigitte DELCASSE a donné procuration à M. Joël COMBALBERT  
Mme Flavie TAVERA a donné procuration à Mme Véronique PATERNE

Absents : Franck SEGONNE, Pierrick THOMAS, Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA.

Secrétaire de Séance : M. Joseph BOU-ZEID

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 du budget chaufferie bois.

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
011/6061	Fournitures non stokables	-500		réelle
66/6616	Intérêts sur opér. Financ.	500		réelle
	Total Fonctionnement	0	0	

	<b>INVESTISSEMENT</b>			
	<b>Total investissement</b>	0	0	
	<b>Total général</b>	0	0	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget chaufferie bois ci-dessus

- A D O P T É E -

Le Maire,



Thierry DELBREIL